



24 route du Puy Gibaud
17100 FONTCOUVERTE

06 61 02 91 11

domainedesloges@laposte.net

www.domainedesloges-17.fr

Siret : 82271563700010

facebook

Contrat de Pension Chien

Je vous invite à prendre connaissance de la totalité du document, pour but de prévenir tous litiges, toutes incompréhensions, aucunes négociations ne seront tolérées.

Vos coordonnées :

Nom/Prénom :

Adresse postale :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Adresse mail :

Tiers pouvant être contacté : Nom : Téléphone :

(et pouvant récupérer le chien)

⇒ **Conditions d'admission :**

- Identification des animaux (tatouage ou puce électronique)
- Vaccinations obligatoires : (de moins d'un an)
 - Maladie de carré, hépatite, leptospirose, parvovirose + toux du chenuil
 - Le vaccin de la rage est préférable (cas de morsure)
- Animaux vermifugé et traité contre les puces et les tiques pour son admission à la pension, le cas échéant (vermifuge et traitement parasitaire) seront effectués par nos soins et facturés au propriétaire.
- Le carnet de vaccination ainsi que la carte d'identification nous sera remis à l'arrivée de l'animal. Ils seront contrôlés et seront conservés dans un endroit prévu à cet effet pendant toute la durée du séjour.

Remarque : Aucune excuse ne sera recevable quant à la non mise à jour des vaccins.

PAS DE VACCIN = PAS D'ENTREE A LA PENSION

Ce point d'exigence est avant tout pour le bien être de vos animaux et des autres pensionnaires.

Acceptez-vous que votre/vos chien(s) sorte en parc de détente avec d'autres chiens ?

Oui / Non

(En aucun cas, cela ne sera une obligation, nous jugerons si nous pouvons sortir votre chien avec un autre animal actuellement à la pension suivant la sociabilisation de chacun d'eux).

1^{er} animal

Nom de l'animal : Race :

N° identification :

Né(e) le : Sexe : Mâle / Femelle Vétérinaire :

Stérilisée/Castré : oui / non Date vaccin :

Date du dernier vermifuge :

Date des dernières chaleurs :

Traitement médical :

Antécédent médical :

Comportement avec les autres chiens :

Comportement avec les humains :

Quantité Nourriture/fréquence :

2^{ème} animal

Nom de l'animal : Race :

N° identification :

Né(e) le : Sexe : Mâle / Femelle

Stérilisée/Castré : oui / non Date vaccin :

Date du dernier vermifuge :

Date des dernières chaleurs :

Traitement médical :

Antécédent médical :

Comportement avec les autres chiens :

Comportement avec les humains :

Quantité Nourriture/fréquence :

3^{ème} animal

Nom de l'animal : Race :

N° identification :

Né(e) le : Sexe : Mâle / Femelle

Stérilisée/Castré : oui / non Date vaccin :

Date du dernier vermifuge :

Date des dernières chaleurs :

Traitement médical :

Antécédent médical :

Comportement avec les autres chiens :

Comportement avec les humains :

Quantité Nourriture/fréquence :

Tout chien qui a eu une maladie contagieuse devra nous être signalée. La pension se réserve le droit de refuser un animal pour des raisons d'hygiène ou de sécurité, pour leur séjour à la pension.

Les femelles en chaleurs ou gestantes ne seront pas acceptées. Si elle tombe en chaleur à la pension, Nous mettrons tout en œuvre pour ne pas avoir d'accident mais la pension dégage toutes responsabilités d'une éventuelle grossesse.

Nous nous réservons le droit de refuser les chiens présentant certains troubles du comportement ou une agressivité non gérable au quotidien.

Nos clients s'engagent à nous communiquer, les risques que peuvent présenter leurs chiens dans tous les domaines (caractériels, physiologiques, agressivité, chaleurs, fugues, maladie, ...).

⇒ Horaires

Les mouvements sont possibles tous les jours de la semaine, sur **rendez-vous** :

Heure été : Lundi au vendredi 8h – 11h / 16h – 19h ; samedi : 9h – 12h / 15h – 18h

Heure hiver : Lundi au samedi 9h – 12h / 15h – 18h

Pour une raison d'organisation, merci de bien vouloir respecter les horaires des rendez-vous.

Merci de prévenir en cas de retard ou d'avance de plus de 15 minutes.

20€ supplémentaire pour récupération ou déposer en dehors de ces horaires, dimanche et jours fériés.

⇒ Soins :

Pour les traitements médicamenteux, le propriétaire doit nous avertir des éventuels problèmes de santé. Tout traitement devra être accompagné d'une ordonnance, à défaut aucun traitement ne pourra être administré par nos soins. Merci de prévoir une boîte de pâté pour pouvoir donner le médicament. Aucun supplément de prix ne sera demandé sauf pour des piqûres il sera demandé **2€/jour**.

Nous nous engageons à donner les meilleurs soins à vos animaux et un maximum de précaution.

Le propriétaire de l'animal nous autorise à faire intervenir le vétérinaire de l'établissement (si nécessaire) à sa charge, c'est-à-dire qu'ils seront facturés à la reprise de l'animal en plus du prix du séjour. En cas de maladie ou d'accident, vous en serez informé avant toute intervention vétérinaire.

⇒ Tarifs par jour TTC :

Journée complète :

- ∞ Petit Chien : (- de 50cm au garrot :Yorkshire, shitzu, cocker, beagle, bouledogue français, ...) **12€ TTC** (du 1^{er} au 9^{ème} jour inclus) ; **11€ TTC** (du 10^{ème} jour au 20^{ème} jour inclus), **10€ TTC** (à partir du 21^{ème} jour)
- ∞ Grand Chien (+ de 50cm au garrot : Berger allemand, Malinois, labrador, Husky, Pointer, ...) **14€ TTC** (du 1^{er} au 9^{ème} jour inclus) ; **13€ TTC** (du 10^{ème} jour au 20^{ème} jour inclus), **12€ TTC** (à partir du 21^{ème} jour)

Les chiens croisés seront à l'appréciation de l'entreprise s'il rentre dans la catégorie petit ou grand chien.

Demi-journée (arrivée l'après-midi où départ le matin) :

- ∞ Petit Chien : **6€ TTC**
- ∞ Grand Chien : **7€ TTC**

Offre de parrainage :
bon de réduction de
5€ (voir offre à la
pension)

Option Chauffage : **2€ TTC** supplémentaire par jour/nuit (par tranche de 24h)

Nous vous demandons d'emmener la nourriture habituelle pour ne pas modifier le transit de votre animal.

La panier et/ou certains jouets pourront être apportés, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration.

Il pourra être demandé un supplément de **2€/jour TTC** pour malpropreté ou incontinence.

Si plusieurs chiens d'une même famille dans un même boxe :

| Tarifs par jour TTC | De 1 à 9 jours inclus | De 10 à 20 jours inclus | De 21 à 30 jours inclus |
|----------------------------|-----------------------|-------------------------|-------------------------|
| 2 petits chiens | 22€ | 20€ | 18€ |
| 2 grands chiens | 26€ | 24€ | 22€ |
| 1 petit et 1 grand chien | 24 € | 22€ | 20€ |

Paiement uniquement par espèces, par chèque ou carte bancaire.

Un acompte de 30% vous sera demandé pour la réservation du séjour de votre animal.

Le propriétaire s'engage à régler la totalité du séjour même si l'animal est repris avant la date prévue.

Nous nous engageons, au minimum à sortir vos chiens 2 fois par jour, nettoyer et désinfecter quotidiennement les boxes, nourrir tous les jours vos animaux, s'occuper d'eux, les emmener chez le vétérinaire si nécessaire.

Nous nous efforçons à garder vos chiens propres, cependant par temps pluvieux, les parcs de sorties en herbe sont détrempés et par conséquent salissants. Veuillez nous excuser si à la fin du séjour votre chien n'est pas aussi propre que lorsqu'il est arrivé.

Les propriétaires confient leur(s) chien(s) en connaissant la hauteur des grilles (hauteur 2 mètres, que ce soit dans le chenil et les parcs de détente, panneaux grillages rigides), en conséquent de quoi, en cas de fugue, la responsabilité de la pension ne peut pas être engagées.

En cas de décès de l'animal pendant le séjour, il sera pratiqué une autopsie qui déterminera les causes du décès. Un compte-rendu sera établi par le vétérinaire et une attestation sera délivrée aux propriétaires, ceci à vos frais. Tout chien de plus de 13 ans ne sera pas autopsié, sauf à la demande du propriétaire. Le séjour reste dû à la pension.

- ⇒ **Vente de croquettes** à la pension : croquette de qualité à prix avantageux. (voir offre)
- ⇒ **Transport** : **19,90 € TTC** 15 km autour de la pension + **0,90 € TTC** par km supplémentaire.
- ⇒ **Education de base en individuel ou séance agility** : **20€ TTC** la séance d'une heure.

Tout animal non repris 15 jours après la date de sortie prévue sera considéré comme abandonné et mis à l'adoption (sauf si le propriétaire nous prévient d'un éventuel prolongement du séjour).

Ce contrat a une valeur d'un an à partir de la date où il a été signé.

En signant ce contrat, vous certifiez avoir pris connaissance dans son intégralité et vous en acceptez toutes ses conditions.

Fait en 2 exemplaires, un signé pour la pension et un envoyé par mail aux les propriétaires.

Date : Séjour du : Au

Signature :

| Durée du Séjour | Date et heure d'entrée | Date et heure sortie | Date Chaleur | Signature |
|------------------------|-------------------------------|-----------------------------|---------------------|------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |